

Journal  
es

# Docks

N°2 • Décembre 2006

Melanie Rouillon,  
Saint-Ouen,  
el Bentolila,  
à l'aménagement  
veloppement

municipalité

vitent à une  
n publique sur  
nir des Docks  
écembre 2006  
D à Eurosites  
Europe  
Godillot

## PROGRAMME

ation des intentions  
et d'aménagement  
et environnemental

us et calendrier  
et d'aménagement

en car assuré

# Ça bouge !



## Le 14 décembre, on en discute tous !

# Ils s'engagent

100 personnalités de la Région étaient conviées par le maire de Saint-Ouen, début octobre. Découverte du site vu de la Seine... L'occasion de faire le point sur l'avancement du projet pour lequel tous veulent s'impliquer.



## Jacqueline Rouillon,

Maire de Saint-Ouen, Conseillère générale

« Notre ambition est d'édifier ce nouveau quartier en gardant les valeurs d'humanisme et de solidarité qui font la grandeur de Saint-Ouen. Pour réussir, il faut que l'État, la région, le département soient à nos côtés, que notre objectif soit partagé par les villes voisines. »

## Vireille Ferri,

Vice-présidente du Conseil régional chargée de l'aménagement  
**La Seine structure votre projet**

« Dans votre projet se retrouve l'idée d'insérer la Seine comme un axe structurant, d'y inscrire des activités non résidentielles, de produire des logements de qualité. Au lieu de fuir les rives face aux risques d'inondation, la ville a décidé d'imaginer des solutions innovantes. Il faut amener du transport collectif pour réussir la ville et j'espère que les projets de la région répondront à vos souhaits. »

## Jean-Pierre Caffet,

Adjoint au maire de Paris, chargé de l'urbanisme  
**Un tournant historique irréversible**

« Dès que Jacqueline Rouillon nous a parlé de son projet, nous avons dit « banco » pour l'utilisation de nos terrains et pour réfléchir ensemble à l'aménagement. Nous mettons nos bureaux et nos études à disposition car il faudra imaginer comment bâtir du logement et intégrer la Seine. Cette nouvelle manière de faire marque un tournant historique que je pense irréversible dans nos rapports. »

## Hervé Bramy,

Président du Conseil général du 93  
**Des transports à la hauteur de l'enjeu**

« Le projet de Saint-Ouen, pensé en coopération avec Paris, l'Île-Saint-Denis, Clichy, le département des Hauts-de-Seine et bien sûr la Seine-Saint-Denis, exige pour être réussi, un dédoublement de la ligne 13, un prolongement de la ligne 4 vers le pont de Saint-Ouen. »

Il souhaite que les circulations douces s'harmonisent entre les divers partenaires et s'engage à traiter le RD1, cet axe routier sur berges qui coupe le futur quartier de la Seine.

## Gilles Catoire,

Maire de Clichy-la-Garenne  
Détaille les partenariats avec Saint-Ouen, notamment en direction des personnes âgées. Il annonce que Paris vient de céder 6 hectares de terrain à sa ville et que le préfet a pris l'arrêté concernant la destruction des équipements de Total ; ce qui ouvre la voie à de nouveaux aménagements.

## Michel Bourgain,

Maire de l'Île-Saint-Denis  
explique qu'il va être confronté à l'aménagement des anciens entrepôts des Galeries Lafayette et du Printemps, soit 15 hectares. Il souhaite faire de l'Île-des-Vannes la partie sud d'un parc consacré aux loisirs nautiques.

## Jean-François Cordet,

Préfet du département  
Il dit avoir entendu les vœux des élus et énumère les contraintes existantes : la nécessité de maîtriser le foncier et de dépolluer les terrains ; la recherche de financements pour permettre l'accessibilité des territoires concernés. « La renégociation du contrat de Plan doit être l'occasion de nouer des bonnes coopérations entre secteur privé et secteur public. »

## Jean-Luc Poidevin,

Directeur général du logement de Nexity  
« Nexity possède 20 hectares sur les Docks et souhaite travailler en bonne intelligence avec la ville de Saint-Ouen pour valoriser ce patrimoine. La ville veut créer un important parc paysager qui occuperait un tiers de nos terrains. Plutôt que de dire non, nous nous engageons dans le processus car nous considérons que tout le site en sera valorisé. Nous investissons dans des études sur la dépollution, le projet urbain, l'implantation de commerces. »

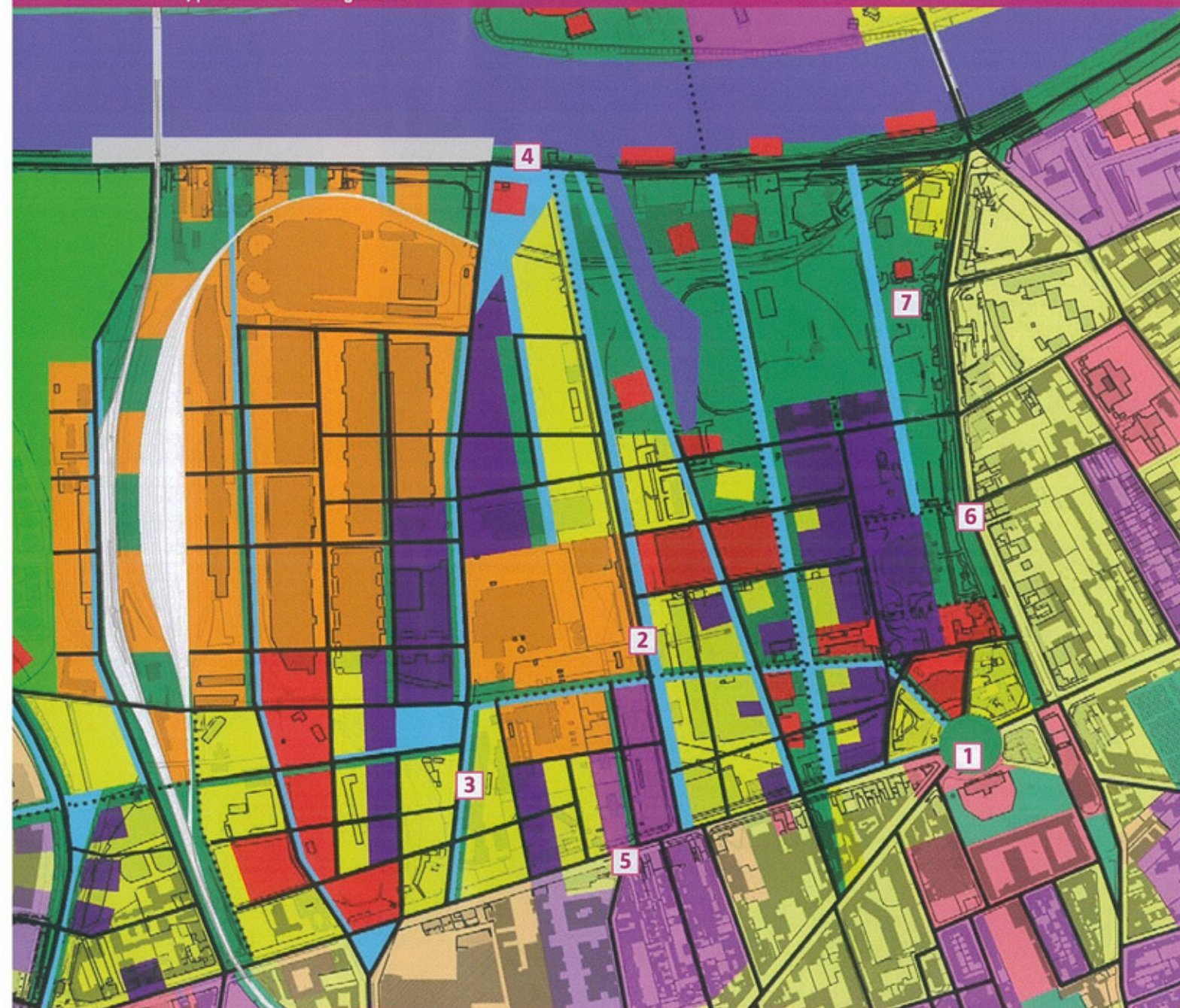
## Stéphane Peu,

Vice-président de Plaine commune  
Il insiste sur les complémentarités évidentes entre le projet de Saint-Ouen et ceux de la communauté de communes. « Ce futur pôle d'activités joint à celui de la Plaine Saint-Denis permettra de constituer dans le Nord parisien un pôle économique d'envergure, comparable à celui de la Défense. De plus, tout près de Saint-Ouen devrait voir le jour une cité du cinéma créée par Luc Besson. »

# Des propositions pour un site d'exception

Avons pour bâtir un quartier, un territoire harmonieux et solidaire.  
Le cœur de ce projet exceptionnel : l'eau, l'environnement, un parc paysager de 15 hectares...

Document de travail - hypothèse d'aménagement



Plan urbain des Docks : vers une ville fluviale

Ville de Saint Ouen, Sodedat 93, M. Rafatdjou, H. Saudecerre - Octobre 2006

logements activités   **habitat**   **équipements**   **activités tertiaires**   **autres activités économiques**  
cité du sport   **espaces verts et parc paysager**   **canaux, bassins**

mairie  
rue Ardoin

**3** rue des Bateliers  
**4** quai de Seine

**5** boulevard Victor Hugo  
**6** rue A.Dhalenne  
**7** château de Saint-Ouen

# Le champ des possibles

« Aujourd'hui nous pouvons vraiment dire que l'ouverture des docks commence », estime Michel Bentolila\*. « Notre municipalité avait la volonté de faire du neuf tout en préservant les traditions et les valeurs de solidarité, de tolérance qui ont fait l'histoire de Saint-Ouen. Il a fallu prendre en compte la dimension historique, géologique, écologique de ce vaste territoire. Nous avons travaillé avec des professionnels, et confronté leurs conseils à l'expertise de citoyens. À présent nous nous disent les architectes : nous entrons dans une phase opérationnelle. Ce projet réalisable, ce champ des possibles va être proposé à la sagacité de nos concitoyens. Audoniens de longue date, ou nouveaux venus, tous sont conviés à partager cette période d'concertation qui donnera son visage au futur quartier. »

Michel Bentolila, maire, chargé de l'aménagement et du développement urbain



Michel Bentolila lors d'une visite de quartier.

## « pôle citoyen » en visite

Un collectif d'habitants rencontre régulièrement des élus et des professionnels de l'urbanisme. Ici, ils communiquent des informations, présentent l'état d'avancement des études et bénéficient de retour des points de vue des habitants. Ce « pôle citoyen » se réunit régulièrement et participe à des visites de sites aménagés au bord de l'eau. Ainsi, ce groupe d'habitants a visité l'ancien chemin de halage à Épinay, en octobre dernier.

Aménagé dans le respect du site naturel, il peut accueillir piétons ou cyclistes. La berge a été stabilisée par des rochers pour limiter l'érosion. Des saules et des plantes à bulbes solidifient le sol. Ce quartier s'étend sur plus d'un kilomètre. Il aura coûté 10 millions d'euros, financés par le Conseil général, la ville d'Épinay et l'Europe et aura duré six ans. Les participants ont été enthousiasmés par cet aménagement. Valérie, une habitante note : « J'adorerais avoir une piste cyclable identique pour aller de Saint-Ouen au parc de l'Île-Saint-Denis. » Pour Mohamed Eddoukali, un responsable de l'association des jardins ouvriers : « Même s'il n'y a plus de chemin identique à Saint-Ouen, l'aménagement pourrait servir d'exemple à notre futur parc des Docks. » En décembre, le pôle citoyen doit se rendre à Nanterre avant d'aller faire une excursion à Lyon.



Mohamed Eddoukali, président de l'association des jardins ouvriers, le futur parc des Docks peut s'inspirer de l'aménagement du chemin de halage d'Épinay.

## Un « éco-quartier » pour tous

Le pôle des élus\* travaille régulièrement sur ce projet. Au cours de cette réflexion plusieurs lignes de force ont émergé. Un préalable, la ville n'étant pas propriétaire des terrains, il est essentiel pour elle d'avoir un projet solide et cohérent car, tout au long de son cheminement, il sera l'objet de négociations permanentes et pas toujours faciles. Autre piste qui entraîne un large accord : le quartier des Docks pourrait être un éco-quartier. Les logements, les bureaux, les bâtiments pourraient permettre de faire des économies d'énergie dans des bâtiments à basse consommation d'énergie. À Lille, à Muhlouse, en Allemagne, des logements ont été conçus pour consommer deux fois moins d'énergie qu'un logement normal. Dans le même esprit, il est possible de faire passer une navette sur la Seine qui transporterait des passagers, les quais de Seine pourraient être accueillants aux vélos, aux piétons. Autre idée : l'aménagement du quartier des Docks offre une belle opportunité en ce qui concerne le stade Bauer. Rien n'est bien sûr décidé, mais il faut y travailler.

Après tout, beaucoup de grands clubs ont déménagé, le problème essentiel, c'est de garder son âme, sa spécificité. Et, déjà d'actualité, une belle école de bois et de verre va voir le jour sur les Docks. Dès 2008, elle répondra aux besoins des familles audoniennes. Elle accueillera progressivement les enfants des nouveaux arrivants, favorisant ainsi la rencontre entre les anciens et les nouveaux habitants.

Le 14 décembre, ces idées et bien d'autres vous seront exposées.

\* Nicole Amedro, Michel Bentolila, Rémi Forgeas, Francis Godard, Albert Kalaydjian, Marc Maison, Bernard Perego, Eric Pereira-Silva, Alain Rouault, Claude Thomann.